

10.—(29965). Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant de payer à Maitres Belcourt, Ritchie et Chevrier, avocats, un compte au montant de \$159.99, représentant leurs honoraires, dans la cause de Robertson contre la Cité de Montréal et la "Canadian Autobus Co."

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser le paiement de ladite somme ex-Fonds de Réserve.

11.—(29957). Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de l'Aqueduc, recommandant de rembourser à la Compagnie "Wickes Boiler", un dépôt de \$1,870.00, fait en rapport avec son contrat, pour la fourniture de deux chaudières de 350 et de 500 C. V.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser le remboursement dudit dépôt.

12.—(29785). Soumis un rapport du Surintendant du Département des Priviléges, concernant la demande de la Compagnie des Tramways, pour permis de construire une voie d'évitement sur la rue Nicolet.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer à l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, pour rapport sur les conditions à imposer, et au Département en Loi pour l'interprétation du Règlement No. 210.

13.—Soumise une communication de M. Cléophas Labelle, offrant de vendre un terrain, situé au coin des rues De Lorimier et Beaubien.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Chef du Département des Incendies, pour rapport.

14.—Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$261,291.58, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

15.—(29986). Soumise une communication de M. J. Yonettit, concernant l'établissement d'une boutique de tailleur, sur la rue Mont-Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer à l'Architecte de la Ville, pour rapport.

16.—(29678). Soumise une communication de Maitres Ross & Angers, avocats de la "Harris Abattoir Co.", concernant le permis demandé, par la Compagnie du Pacifique Canadien, pour l'érection d'une plateforme dans la cour de ladite Compagnie, rue Ontario.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De réitérer le rapport fait au Conseil, en date du 17 novembre 1915, et d'informer la Compagnie du Pacifique Canadien, qu'à l'avenir les permis de cette nature devront être demandés au préalable.

17.—(29901). Soumis un rapport du Département en Loi, concernant l'expropriation du système aérien de la "Montreal Light, Heat & Power Co." sur la rue Bleury et l'avenue du Parc, entre la rue Craig et l'avenue des Pins.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De recommander au Conseil de voter une somme de \$10,668.57, pour payer l'indemnité accordée à ladite Compagnie, et une somme de \$547.10, pour payer les dépenses de cette expropriation.

18.—Le Bureau continue l'étude du Budget. L'Avocat en Chef de la Cité, ainsi que l'Avocat-Consultant, M. Atwater, le Contrôleur et Auditeur, sont présents.

L'étude du Budget est ajournée à 4:30 hrs. p.m., et le Bureau continue l'expédition des affaires de routine.

10.—(29965) Submitted a report from the Law Department, recommending that Messrs. Belcourt, Ritchie & Chevrier, barristers, be paid a sum of \$159.99, representing their fees in the case of Robertson against the City of Montreal and the Canadian Autobus Co.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment of said sum ex-Reserve Fund.

11.—(29957) Submitted a report from the Superintending Engineer of the Water Department, recommending that the Wickes Boiler Co. be refunded a deposit of \$1,870 made in connection with their contract for the supply of two steam boilers of 350 and 500 h. p.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the refund of said deposit.

12.—(29785) Submitted a report from the Superintendent of the Privilege Department, concerning the application from the Tramways Co., for permission to lay a siding on Nicolet street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Superintending Engineer of the Road Department, for a report on the conditions to be imposed, and to the Law Department, for interpretation of By-law No. 210.

13.—Submitted a communication from Mr. Cléophas Labelle, offering to sell a piece of land corner of DeLormier and Beaubien streets.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Chief of the Fire Department, for a report.

14.—Submitted warrants, verified by the City Comptroller and Auditor, aggregating the sum of \$261,291.58, as per certified list.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

15.—(29986) Submitted a communication from Mr. J. Yonettit, anent the establishment of a tailor shop on Mount Royal street.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the City Architect, for a report.

16.—(29678) Submitted a communication from Messrs. Ross & Angers, attorneys for the Harris Abattoir Co., in connection with the application from the Canadian Pacific Railway Co., for permission to erect a platform in the said Company's yard, on Ontario street.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To reaffirm the report made to Council on the 17th November 1915, and to inform the C. P. R. Co. that, in the future, such permits must be previously asked for.

17.—(29901) Submitted a report from the Law Department, anent the expropriation of the overhead equipment of the Montreal Light, Heat & Power Co., on Bleury street, Park avenue, between Craig street and Pine avenue.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To recommend to Council that a sum of \$10,668.57 be voted to pay the indemnity awarded to said Company, and a sum of \$547.10 to cover the expenses in connection with said expropriation.

18.—The Board resumed consideration of the budget. The Chief City Attorney, Mr. Atwater, Consulting Attorney, and the City Comptroller and Auditor were present.

Consideration of the budget was deferred until 4:30 o'clock p.m., and the Board proceeded to transact routine business.